



Wallonie

Ville de Châtelet



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur EL HAMEL Benyouness**  
demeurant à - ~~dont les bureaux se trouvent à~~ **6200 Châtelet, rue Désiré Rondeau 28A**

Le terrain concerné est situé rue **Désiré Rondeau 28A à 6200 CHÂTELET** et cadastré **Châtelineau 1 (2) section A n° 251Y3.**

Le projet consiste en la **construction d'un garage.**

et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet s'écarte au Guide Communal d'Urbanisme pour les motifs suivants :**

- **point 3.2.3.1. : la toiture envisagée est une toiture plate, or les prescriptions prévoient une toiture à 2 versants dont la pente est comprise entre 25° et 45°.**

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 8 mars 2018 au 22 mars 2018 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

14 FEV. 2018

A Châtelet, le

 Le Directeur général,



Christophe LANNOIS



Le Bourgmestre



Daniel VANDERLICK